

# Vivre à Saint-Laurent l'Abbaye



Hiver - 2023/24

## Vœux de monsieur le Maire

Plus de 60 personnes se sont retrouvées ce soir du 24 janvier pour les vœux de Jean Bertin, Maire de Saint-Laurent l'Abbaye. De nombreux Maires voisins et personnalités nous ont fait l'amitié d'être présents :

- Geneviève Paris, Maire de Bulcy,
- Marie-France Lurier, Maire de Donzy,
- Nathalie Liébard, Maire de Saint-Andelain,
- Nadège Coquillat, Maire de Saint-Martin sur Nohain,
- Yves Ravet, Maire de Suilly la Tour,
- Sylvain Cointat, Maire de Tracy-sur-Loire et Président de la Communauté de Communes,
- Nadia Sollogoud, Sénatrice,
- Michèle Delabre, Trésorière de la Camosine, et Yves Lavalette, Secrétaire de la Camosine,
- Sonia Beaudoin de Nièvre Ingénierie,

Se sont excusés : Magalie Malerba, Sous-préfète, Perrine Goulet, Députée, Patrick Pernet, Conseiller municipal et Président du Comité des Fêtes de Saint-Laurent l'Abbaye, la gendarmerie et le SDIS 58.

Voici le discours prononcé par monsieur le Maire :

*Bonjour à tous et merci de vous être déplacés pour nous retrouver aujourd'hui dans la salle de La grange. Je souhaite en premier lieu que nous ayons une pensée pour Jean Fournier, qui nous a quitté fin octobre dernier et qui a été Maire de notre village pendant 15 ans.*

*Je vous propose que nous fassions un petit bilan de l'année passée.*

- *2024... Une année exceptionnelle où nous avons eu pas moins de 7 élections dont le renouvellement du Conseil municipal.*
- *Nous avons eu des événements heureux avec 3 naissances, le Pacs d'un jeune couple et 3 mariages.*
- *Plusieurs manifestations ont animé le village : 3 brocantes et vide-greniers organisés par le Comité des fêtes et l'ASPAS, la traditionnelle tête de veau le 13 avril, la fête des voisins, le méchoui, le 14 juillet, le marché médiéval et Ville à joie au mois d'août qui fut un grand succès, les journées du patrimoine en septembre et le marché de l'Avent fin novembre.*

*Les réalisations et les projets du village ont été nombreux :*

- *En janvier 2024 : le changement de chaudière et le remplacement des joints des fenêtres du logement au-dessus de la mairie (coût 7500 €).*
- *L'avancement de la réalisation de la carte communale, les services publics associés et les services de l'État ont validé notre projet. Nous venons de solliciter le Tribunal administratif pour désigner un commissaire enquêteur en vue de l'enquête publique. Vous serez prévenus des dates et je vous invite à venir en mairie consulter le dossier.*
- *Les travaux de réparation des toitures de trois de nos bâtiments communaux qui devaient être réalisés avant la fin janvier ont été retardés à cause du froid et des intempéries.*
- *Point sur l'étude concernant les aménagements pour ralentir la vitesse de circulation sur les voiries départementales qui traversent notre village. Les comptages ont été réalisés en septembre 2024 et*



cette semaine ont eu lieu les relevés topographiques. Le bureau d'étude Nièvre Ingénierie travaille sur notre situation et devrait proposer prochainement son diagnostic et des solutions. Une réunion publique sera organisée pour vous en rendre compte et échanger. S'il y a consensus, nous solliciterons le département pour bénéficier d'une subvention sur le fonds dit "des amendes de police".

- Toujours en matière de circulation, nous allons faire installer un miroir afin de sécuriser la sortie des riverains de l'impasse du fournil.
- En matière de sécurité publique incendie, nous avons commandé mi-décembre la vérification de nos poteaux de défense incendie (débit, pression).
- Le legs de Madame Pautrat, affecté à l'abbaye, est géré par une fondation. Nous sommes beaucoup soutenus par la Camosine. La maîtrise d'ouvrage est communale mais n'ayant pas la capacité de l'assurer, une consultation pour déléguer cette maîtrise d'ouvrage est en cours.
- Concernant le cimetière, notre employé communal a commencé la végétalisation des allées de la partie basse du cimetière avec des graines adaptées. Nous avons également fait évaluer le relèvement des tombes en déshérence de l'ancien cimetière. Ce coût est intégralement à la charge de la commune, nous verrons donc si nous pouvons le financer.
- La porte arrière de la salle de prière qui permet la sortie sur le cimetière, est en très mauvais état mais n'a pas été retenue en financement par la DRAC en 2024. Peut-être le sera-t-elle en 2025.
- Le propriétaire de la maison située au 2 route de Donzy a obtenu le permis de la démolir, mais sa situation personnelle l'empêchant de le réaliser, nous sollicitons des conseils juridiques.
- Le saule au coin de la mare route de Pouilly devra être élagué.
- Enfin, je veux renforcer et faire participer notre village à l'intercommunalité.

Je remercie les associations qui contribuent à la vie du village :

- Le Comité des Fêtes, ses bénévoles et son Président Patrick Pernet ;
- L'Association Sauvegarde et Promotion de l'Abbaye et du Site, ses bénévoles ainsi que Geneviève Leguay sa Présidente qui gère l'association comme sa petite entreprise ;
- L'association des chasseurs et son Président Philippe Gillet.

Merci aussi à nos employés municipaux : Évelyne Crochet, Benoît Huicq, Claudine Labaume et Marc Ribot.

Pour terminer, je vous souhaite à tous de garder espoir pour tout ce que vous ne pouvez pas changer et de rester entreprenants et confiants pour toutes les choses que vous pouvez influencer, il y en a beaucoup au quotidien. Encore bonne année et bonne santé à tous.

Jean Bertin, Maire de Saint-Laurent l'Abbaye

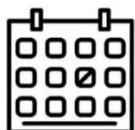
À la suite des vœux le maire a offert à tous les participants le verre de l'amitié avec quelques canapés préparés par des bénévoles.

## Informations...



L'agence postale communale sera fermée à compter du 30 janvier pour une durée indéterminée. L'agence la plus proche est Suilly-la-Tour. Pour les retraits de colis, s'adresser à Pouilly-sur-Loire

## Quelques dates à noter...



- ✓ 10 février - 18h30 à "La grange" : **Assemblée générale du Comité des fêtes** de Saint-Laurent l'Abbaye
- ✓ Dimanche 2 mars - 12h30 : **Déjeuner dansant** organisé par le Comité des fêtes avec l'orchestre Guillaume Gentil et l'Escale de Saint-Bouize. Renseignement auprès de Patrick Pernet : 06 07 91 49 95